A PROPOS
L'INVENTAIRE DES FABRIQUES

Semaines religieuses continuent à les instructions de chaque évêque ...s au prochain inventaire.

...rt un très petit nombre d'exceptions. ...a résument dans ces phrases que ...empruntons à Mgr l'évêque de Bayeux:

...onséquence, les Conseils de fabrique ...edront, et de faire acte d'opposition for... la confection de l'inventaire en que... d'y coopérer activement.

...u'ils seront convoqués à cet effet, comme ...ndique, ils rédigeront et signeront une ...tion faisant réserve expresse des droits ...fabrique sur les biens de l'Eglise, et de ...ion ultérieure à intervenir d'accord avec ...té ecclésiastique, pour l'attribution future ...biens.

—o—

Journal des Débats annonce que le ...ent qui déterminera la procédure à ...e déjà été élaboré par la Commission ...rlementaire. Il a été soumis au Con... d'Etat et paraîtra sans doute à l'*Officiel* ...a fin du mois.

...es premiers jours de l'an prochain, ...s agents de l'administration des do... désignés par les préfets, pourront se ...rter dans les églises pour dresser cet ...s propriétés ecclésiastiques. Les énon... qui seront insérées dans la procès... auront une grande importance ; elles ...t de base à l'Etat au aux communes ...tenir contre les fabriques des actions ...ndication. Il est donc essentiel que les ...ntants des églises indiquent avec soin ...s titres se fonds le droit de propriété ...bissements publics du culte et fassent ...er les réserves les plus expresses sur ...douteux.

Débats font observer avec raison que ... d'attribuer la propriété au posses... terrain constituera, en ce qui concerne catholique, à des résultats con... à l'équité puisqu'elle fera passer sous ...aine de la commune nombre d'édi... qui ont été construits aux frais des ... Depuis plusieurs années, en effet, le d'Etat a posé en principe que, pour l'autorisation de construire une ...a fabrique devait faire abandon gra... terrain à la commune. Celle-ci de... par application de l'article 553 du ...vil, propriétaire de l'édifice lui-même ...u'elle n'aura contribué de ses de... à l'achat du terrain, ni aux frais de ...ction.

—o—

...nnonce, d'autre part, que les sous... ...ssions de la Commission chargée ...rer le règlement d'administration pu... prévu par la loi sur la séparation et ...a soumis au Conseil d'Etat se mettent ...ail.

...conde sous-Commission, relative aux ...s et allocations, a dû se réunir ce ... au ministère de l'Instruction pu...

...oisième sous-Commission chargée de ... des questions relatives aux associa... ...ultuelles était également convoquée ...ardi. Cette Commission est composée ...M. Coulon; vice-président du Conseil ... Vallé, sénateur, président de la Com... ...n de séparation au Sénat; Buisson, ... président; A. Briand, député rappor... ...e la Commission de séparation à la ...re; Deletour, directeur de la Caisse ...pôts et consignations; Fournier, direc... ...l'enregistrement; Théodora Tissier, ...u cabinet du ministre des Cultes; ...Schneider, conseiller d'Etat; Magay, ...irecteur des cultes, secrétaire.

...CIATIONS PAROISSIALES

...l'évêque d'Angers s'est prononcé net... ...t pour les associations paroissiales ...ées.

...remis à chacun de MM. les doyens du ...e un exemplaire autographié des sta... instructions pratiques sur le consti... et le fonctionnement des associations ...siales déclarées.

...exemplaires sera mis à la disposition ...M. les curés dans leurs cantons res...

...ion diocésaine, à laquelle chaque asso... ...n paroissiale doit nécessairement adhé... ...ra constituée dans un très bref délai. ...s le diocèse de Saint-Flour, l'œuvre ...nisation des associations paroissiales ...d et se propage activement. L'autorité ...taine reçoit des lettres d'un vif intérêt ...M. les curés racontent leurs démarches, ...reuvres, les consolations qu'ils ont ren... ...bles et finalement les heureux résultats ...tale ils ont abouti. Dès maintenant, ...ingtaine de localités possèdent leurs ...iations paroissiales.

—o—

...nt-Martin-de-Caux, du diocèse de La ...elle, nous communique les statuts ...n association paroissiale.

—o—

...e correspondance de Clignancourt nous ...que le succès obtenu auprès de familles ...érentes jusqu'ici par la propagande en ...r des associations paroissiales. Non ...ment, en accepte de faire partie de ces ...iations, mais en revient aux pratiques ...euses et les sympathies pour les sec... font place aux sentiments catholiques.

...vers les « Semaines religieuses »

Diocèse de Perpignan

Semaine religieuse rappelle qu'à partir ...janvier 1906, la franchise postale est sup... ...ée entre Mgr l'évêque et MM. les curés ...onséquence, tous les plis adressés à l'évê... doivent être affranchis; les demandes de ...sses, etc., qui étaient jusqu'à présent ...yées sous bandes ou sous enveloppe ou... ne peuvent être expédiées désormais ...sous enveloppes cachetées et affranchies ...ne toutes les correspondances.

Diocèse d'Auch

...partir du 1er janvier 1906 et jusqu'à nouvel ...e, la prière officielle *Domine salvam fac publicam* est et demeure supprimée dans ...cèse d'Auch.

Diocèse de Luçon

... *Semaine religieuse* fait observer que ...cle 3 de la loi de séparation dit formelle... ...t que les agents « auront le droit de se ... communiquer tous titres et documents ...s à leurs opérations ». Il pourrait y avoir, ...tte-t-elle, de grands ennuis pour les Con... ...s de fabrique et leurs délégués à entrer en ...verte avec les agents du pouvoir, ou ...ne à les empêcher d'accomplir leur besogne, ...leur refusant par exemple *systématique...t* ce qu'ils ont le droit d'exiger. Nous ne ...vons que recommander de nouveau de ce... ...donner *bénévolement*; nous ne sommes ... en effet, obligés envers nos spoliateurs à ... bienveillante initiative qui serait loi de la ...plicité.

Diocèse d'Avignon

...M. les archiprêtres et doyens ont offert à ...r l'archevêque une adresse de soumission ...Pape et de disposition à tout souffrir pour ...accomplissement du devoir sacerdotal.

...Mgr Sueur a répondu par une allocution ...nt voici un extrait :

...il faut soutenir la lutte pour Dieu, pour ...glise, pour la liberté des âmes, nous la sou... ...drons généreusement et avec courage en ...mptant sur le grâce de Dieu et se ayant de... ...nt les yeux l'exemple des apôtres que vous ...nez de rappeler avec tant d'à-propos, l'exemple ...s saints prêtres et des saintes évêques qui ...ns nous précèdent; nous le soutiendrons avec ...nfiance car Dieu sera avec nous.

...Bientôt viendra de Rome une parole qui sera ... parole de lumière et de direction. Nous l'ac... ...pterons avec soumission et obéissance. A ...ccasion de la Noël, je vais écrire au Pape. ...lui ferai part de vos dispositions. Elles seront ...pour lui une consolation et une force dans les circonstances présentes.

Diocèse de Tulle

Mgr l'évêque de Tulle demande à ses prêtres ce état aussi exact que possible des ressources que leurs paroisses ont fournies depuis dix ans.

ÉCHOS RELIGIEUX

Mgr de Cabrières et les associations cultuelles

A l'occasion de la solennité de Noël, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a pris la parole, à la basilique cathédrale, devant un très nombreux auditoire, pour définir la situation faite à l'Eglise de France par la loi de séparation.

Après avoir énergiquement flétri l'iniquité loi, Mgr de Cabrières s'est prononcé catégoriquement contre les « associations cultuelles », ces réunions de laïques chargés d'administrer les biens de l'Eglise, comme il nous n'avions pas, a-t-il ajouté, nos fabriciens et nos prêtres pour les gérer.

En terminant, Mgr de Cabrières a recommandé aux catholiques de se grouper autour de leur évêque, comme les évêques se grouperont autour du Pape, le Chef suprême de l'Eglise, dont on doit attendre avec confiance la parole autorisée.

Les écoles catholiques à Lyon

M. Charvériat, président du Comité des écoles catholiques de Lyon, vient de faire paraître son rapport annuel. L'œuvre lyonnaise des écoles a disposé en 1905 de 72415 francs de recettes, fournies 42 % par les souscriptions des journaux et 39 % par une vente de charité. Le Comité d'examen a eu à examiner 867 candidats : 514 garçons, 353 filles.

Noces d'or sacerdotales

M. le chanoine Porte, curé de Sainte-Marie des Batignolles, vient de célébrer ses noces d'or sacerdotales que S. Em. le cardinal Richard a bien voulu présider.

Déclaration du « Correspondant »

Le dernier numéro de la revue le *Correspondant* s'ouvre par une déclaration dans laquelle après avoir protesté contre la loi de séparation et réservé la décision du Pape, la revue dit :

Nous serons de ceux qui considèrent qu'il faut s'en servir (de la loi) pour sauvegarder dans l'Eglise tout ce qui lui reste à protéger, à conserver. Avant tout, il est essentiel de ne pas mettre en péril la vie religieuse de tout le pays, de ne pas désorganiser l'action du clergé dans toutes ses paroisses, de ne pas interrompre le culte dans nos 40 000 églises.

LE CAS DE M. L'ABBÉ LORIMIER

A la date du 10 janvier 1905, le *Semaine religieuse* de Dijon, par décision de MM. les vicaires généraux du diocèse de Dijon, M. l'abbé Lorimier fut transféré de la cure de Saint-Apollinaire à celle de Ternant.

S'obstinant à rester à Saint-Apollinaire, M. Lorimier avait, dès le 12, informé les vicaires généraux qu'il portait appel de leur décision auprès de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers. De plus, dans le cours du mois de juillet, il écrivit à S. Em. le cardinal préfet pour supplier qu'on le maintînt à Saint-Apollinaire. Signalant le privatisme de traitement qu'il subissait depuis six mois, il ajoutait :

« Je demande aussi à la Sacrée Congrégation d'ordonner que l'évêché me donne une indemnité. »

L'affaire vint, à la date du 1er décembre 1905, en assemblée plénière des Eminentissimes cardinaux, au jugement desquels furent soumises les deux questions suivantes :

Faut-il maintenir l'acte par lequel le prêtre Lorimier a été déplacé de la paroisse de Saint-Apollinaire et transféré à celle de Ternant?

2° Y a-t-il des mesures à prendre, et lesquelles, dans le cas?

Les Eminentissimes Pères répondirent à la première question *affirmativement*; à la seconde question, il *a été pourvu à tout dans la première décision*.

Ainsi la changement fait par MM. les vicaires généraux a été jugé fondé en droit et l'indemnité réclamée par M. Lorimier n'a pas été accordée. C'est la justification pleine et entière de la décision de l'autorité ecclésiastique.

Nous espérons que cette décision va mettre fin au scandale produit durant de longs mois par cette résistance d'un prêtre à l'autorité qui a mission pour commander.

Les soldats malades les secours religieux et l'enterrement civil

Au sujet de l'odieuse circulaire ministérielle que nous avons fait connaître, supprimant tout service religieux dans les hôpitaux militaires, l'aumônier militaire de Bordeaux, M. l'abbé Burbaud, indique, par l'*Aquitaine*, aux familles le conduite à suivre pour assurer, le cas échéant, les secours religieux à leurs enfants malades sous les drapeaux.

Il serait important que ces renseignements fussent reproduits par tous les journaux défenseurs de la liberté de conscience :

A partir de 1er janvier 1906, l'entrée de l'hôpital sera interdite au prêtre, à moins que les soldats ne le fassent appeler, et que la famille, en cas de décès, demande formellement des obsèques religieuses, sans quoi l'enterrement sera purement civil.

Malgré tant de soucis pour votre paroisse, à l'heure présente, je n'hésite pas à faire appel à votre concours pour informer les familles intéressées à quel péril est exposée l'âme de nos chers soldats. Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien expliquer la situation nouvelle, et en même temps indiquer ce qu'il y a à faire.

Vous voudrez bien dire que *tout soldat malade à l'hôpital militaire a droit de demander à parler à l'aumônier : qu'il devra déclarer et signer, au bureau des entrées, qu'il est catholique; qu'on appelle l'aumônier auprès de lui dès que l'administration télégraphiera à la famille la gravité de la maladie; qu'il veut, enfin, en cas de décès, une cérémonie religieuse.*

Incidents de la messe de minuit

A Mézières, la nuit dernière, un quart d'heure avant la messe de minuit, une bande de jeunes vauriens, âgés d'environ 20 ans, ouvraient les portes des tambours de l'église et hurlaient l'*Internationale* à l'entrée du lieu saint, effrayant ainsi les très nombreux fidèles déjà arrivés pour l'office.

La cuisse, qui voulut leur faire des remontrances, reçut en pleine figure une grosse pierre lancée par l'un d'eux, qui lui fit une blessure sérieuse. Les forcenés cessèrent cependant la bagarre et la messe put être célébrée comme d'habitude, sans autre incident.

La population est vraiment attristée. On affirme que semblable fait n'est également produit dans un village voisin de Mézières, mais au cours de la messe elle-même.

PILLAGE D'ÉGLISES

Depuis quelques semaines, 23 églises ont été cambriolées dans le seul arrondissement de Brest, et les mêmes exploits se reproduisent sans cesse sur tous les points de territoire.

Ce qui n'est pas moins invraisemblable que la multiplicité de ces attentats sacrilèges, c'est l'impunité à peu près générale dont bénéficient leurs auteurs, émules volontaires de nos législateurs anticléricaux.

LIGUE DES FEMMES FRANÇAISES

Magnifique réunion à Saint-Albans-d'Ay, où M. Vachon de Lestres a donné une très belle définition de la patrie, et Mme Alphonse de Montgolfier prononce un très beau discours sur les devoirs pressants des femmes chrétiennes

LE MANDAT DE M. FALLIÈRES

Délégués par le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, MM. Camille Pelletan, le général André, Bourrat, Sarraut et Simyan sont allés, dimanche, à Agen, porter le bonne parole en faveur de MM. Fallières et Chaumié, menacés dans leur réélection au Sénat.

A 2 heures, les délégués du Comité exécutif font leur entrée, escortés de MM. Delpech, maire; Thibaut, adjoint; Léo Meillet, Lagasse, etc.

M. Thibaut préside, flanqué du général André et de M. Lagasse. Il présente MM. Pelletan et André comme les « hommes les plus détestés des cléricaux parce qu'ils ont eu le mérite de démocratiser l'armée et la marine ». M. Léo Meillet demande la parole pour une motion d'ordre. Il propose que les orateurs de Parmaison et d'abord entendus, quitte à représenter en séance « en fédération » les questions à solutionner.

M. Pelletan se lève. Les interruptions éclatent violentes, se croisent et dégénèrent en tumulte.

« Citoyens, dit cependant M. Pelletan, que dirait demain la France entière si l'on pouvait raconter que nous nous avez pas permis de nous expliquer ? Prenez-y garde, il y a des ennemis qui conspirent en ce moment contre la République..... »

A ce moment, le vice-président de la fédération, M. Bernes, s'élance sur la scène et entre en pourparlers avec M. Pelletan. Au milieu du brouhaha, nul ne peut s'entendre. Enfin le calme renaît relativement. Les quelques fédérés du Nérac, qui sont arrivés un peu surexcités, s'apaisent. M. Pelletan parvient à continuer son discours :

« Comprenez-vous, dit-il, le service que votre turbulence rend à nos ennemis communs ? Le tapage que vous faites est indigne de républicains tels que vous. »

Mais le bruit continue, et le président menace de lever la séance et de faire évacuer la salle.

Après une nouvelle demi-heure de vacarme, M. Pelletan peut enfin parler d'abondance.

« Je dois vous dire, s'écrie-t-il, quel est le sentiment de tous les bons républicains de France, et il ne s'agit ici ni de M. Fallières, ni de M. Chaumié.

Est-ce que vous ne savez pas quel homme nous avons devant nous et quel péril est derrière cet homme?

Cet homme essaie d'escalader une à une les marches de la dictature; il a vendu son parti pour une place en Indo-Chine, et il nous est revenu en se faisant ici une situation à la mode d'Indo-Chine. Il a créé un parti qui est celui que l'on peut ainsi qualifier : *Ote-toi de là que je m'y mette*, et qui fait bon marché des consciences.

Qui donc aurait pensé que le fauteuil de Brisson aurait été accaparé par M. Doumer? Non ! s'écrie M. Pelletan, M. Doumer ne sera pas réélu président de la Chambre. Et s'il était élu président de la République, il le serait évidemment grâce à la réaction.

Quelle serait, dès lors, sa situation? Il s'est toujours vanté d'avoir derrière lui les grands sabres. Vous voyez les menaces qui se réaliseraient si M. Doumer était élu. La candidature Doumer : c'est le guerre ! »

Cette expression soulève de vives protestations.

M. Pelletan s'écrie :

« Est-ce qu'il y a dans la salle des partisans de M. Doumer? »

Personne ne répond. M. Pelletan reprend :

« Inspirez-vous d'une pensée d'union à la veille de la crise de demain. Je demande à tous les radicaux si dans ce département ils n'agiraient pas contre leurs intérêts en opposant liste à liste pour les élections sénatoriales. Si nous nous divisons, nous nous affaiblirons et nous donnerons l'illusion d'une infériorité qui, en réalité, n'existe pas; nous vous demandons de ne pas opposer de candidature au premier tour, dans l'élection sénatoriale, à celles des personnalités intéressées qui se présenteront à vous. Méfiez-vous de ceux qui se prétendront plus radicaux que nous et qui, peut-être, sont les artisans d'un complot infâme. »

Ces dernières paroles de M. Pelletan sont couvertes d'applaudissements et saluées de cris de : « Vive Pelletan! A bas Doumer! »

M. Lagasse déclare qu'en face du péril « doumériste », MM. Combes, Pelletan et autres l'ont engagé à désarmer à l'égard de M. Fallières à qui l'accuse député de Nérac reproche de lui avoir fait perdre son siège en 1902.

« Eh bien! dit M. Lagasse, je me suis laissé fléchir car, dans notre parti, on sait s'incliner et se sacrifier pour l'intérêt général.

» Je m'incline ici devant votre décision ajoute-t-il. Dites-moi qu'il faut voter pour M. Fallières et, nobles les froissements passés, je voterai à bulletin nuvert pour M. Fallières. Dites-moi de voter contre et je voterai contre, à bulletin ouvert également. »

La séance est suspendue. A la reprise, la fédération est appelée à voter pour désigner les trois candidats du parti radical-socialiste de Lot-et-Garonne aux élections sénatoriales du 7 janvier.

Le Congrès est dissous. On décide que les délégués de la fédération départementale vont se réunir dans la salle de la Bourse du travail pour arrêter la liste des trois candidats au Sénat.

Au cours de cette délibération, une scission complète s'est produite au sein de la fédération. Les délégués des arrondissements d'Agen, de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot, qui étaient en grande majorité partisans de la liste Fallières, Chaumié et Giresse, ont refusé de continuer à discuter avec les autres fédérés et se sont retirés. Seuls les membres de la fédération pour l'arrondissement de Nérac sont restés. Et ils sont eux-mêmes divisés, car M. Lagasse est impulsant à plier certains d'entre eux à l'observation des conseils de M. Pelletan.

Après deux heures de débats, aucune solution définitive n'était encore arrêtée.

Finalement, il a été décidé que la liste des candidats sénatoriaux se composerait des trois noms suivants : Fallières, sénateur sortant; Léo Meillet, ancien député de Mermande, directeur de l'asile de Cadillac, et Belhomme, conseiller général du canton de Fumel.

Ajoutons que le Congrès comme la fédération radicale-socialiste ne comprenaient qu'un très petit nombre de délégués sénatoriaux.

Enfin, la protection des deux grands désorganisateurs de notre armée et de notre marine commence à inquiéter gravement les meilleurs amis de M. Fallières.

Un Cadeau pour votre femme

LES PILULES PINK

Vous ne pouvez pas faire à votre femme un cadeau plus utile que quelque boîtes de pilules Pink. Les femmes sont en effet toujours sujettes à une foule de maladies, tels, que pauvreté du sang, migraines, névralgies, nervosité, troubles mensuels, que l'usage des pilules Pink prévient ou guérit. En donnant à votre femme quelques boîtes de pilules Pink vous faites un cadeau d'un prix modique et cependant d'une grande valeur. Vous assurez le bonheur physique et la tranquillité de votre femme, et vous assurez en même temps votre propre tranquillité domestique. Rien n'est en effet plus désagréable à l'homme rentrant au dehors tous les jours par son travail que de voir en rentrant une figure que la souffrance empêche de sourire, une femme qui ne mange pas, que la migraine empêche de causer, et aussi une maison mal tenue parce que la femme n'est pas en train, qu'elle n'a pas le cœur au travail. Un foyer où la maladie a élu son domicile est bientôt un foyer malheureux. Quand les Pilules Pink entrent dans une maison, la maladie en sort.

Ainsi la maladie était entrée chez M. Duval, instituteur du Thil-en-Vexin par Etrepagny (Eure). Mme Duval était malade, les pilules Pink l'ont guérie.

« Je me fais un plaisir de vous informer, écrit M. Duval, que, par l'emploi des pilules Pink, ma femme a pu retrouver les forces qui lui manquaient, et les couleurs qui lui faisaient défaut. Après le moindre travail elle était épuisée. Les pilules Pink lui ont donné des forces, de l'appétit. Elles ont favorisé une circulation plus active du sang. Ma femme se porte maintenant on ne peut mieux. »

On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Elles ont guéri des personnes considérées comme incurables et abandonnées de tout le monde. Elles ont une puissance régénératrice du sang et tonique du système nerveux incomparables. Les pilules Pink sont la prescription favorite des docteurs pour combattre victorieusement l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale

MANDAT DE M. FALLIÈRES

Délégués par le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, MM. Camille Pelletan, le général André, Bourrat, Sarraut et Simyan sont allés, dimanche, à Agen, porter le bonne parole en faveur de MM. Fallières et Chaumié, menacés dans leur réélection au Sénat.

A 2 heures, les délégués du Comité exécutif font leur entrée, escortés de MM. Delpech, maire; Thibaut, adjoint; Léo Meillet, Lagasse, etc.

M. Thibaut préside, flanqué du général André et de M. Lagasse. Il présente MM. Pelletan et André comme les « hommes les plus détestés des cléricaux parce qu'ils ont eu le mérite de démocratiser l'armée et la marine ». M. Léo Meillet demande la parole pour une motion d'ordre. Il propose que les orateurs de Parmaison et d'abord entendus, quitte à représenter en séance « en fédération » les questions à solutionner.

M. Pelletan se lève. Les interruptions éclatent violentes, se croisent et dégénèrent en tumulte.

« Citoyens, dit cependant M. Pelletan, que dirait demain la France entière si l'on pouvait raconter que nous nous avez pas permis de nous expliquer ? Prenez-y garde, il y a des ennemis qui conspirent en ce moment contre la République..... »

A ce moment, le vice-président de la fédération, M. Bernes, s'élance sur la scène et entre en pourparlers avec M. Pelletan. Au milieu du brouhaha, nul ne peut s'entendre. Enfin le calme renaît relativement. Les quelques fédérés du Nérac, qui sont arrivés un peu surexcités, s'apaisent. M. Pelletan parvient à continuer son discours :

« Comprenez-vous, dit-il, le service que votre turbulence rend à nos ennemis communs ? Le tapage que vous faites est indigne de républicains tels que vous. »

Mais le bruit continue, et le président menace de lever la séance et de faire évacuer la salle.

Après une nouvelle demi-heure de vacarme, M. Pelletan peut enfin parler d'abondance.

« Je dois vous dire, s'écrie-t-il, quel est le sentiment de tous les bons républicains de France, et il ne s'agit ici ni de M. Fallières, ni de M. Chaumié.

Est-ce que vous ne savez pas quel homme nous avons devant nous et quel péril est derrière cet homme?

Cet homme essaie d'escalader une à une les marches de la dictature; il a vendu son parti pour une place en Indo-Chine, et il nous est revenu en se faisant ici une situation à la mode d'Indo-Chine. Il a créé un parti qui est celui que l'on peut ainsi qualifier : *Ote-toi de là que je m'y mette*, et qui fait bon marché des consciences.

Qui donc aurait pensé que le fauteuil de Brisson aurait été accaparé par M. Doumer? Non ! s'écrie M. Pelletan, M. Doumer ne sera pas réélu président de la Chambre. Et s'il était élu président de la République, il le serait évidemment grâce à la réaction.

Quelle serait, dès lors, sa situation? Il s'est toujours vanté d'avoir derrière lui les grands sabres. Vous voyez les menaces qui se réaliseraient si M. Doumer était élu. La candidature Doumer : c'est le guerre ! »

Cette expression soulève de vives protestations.

M. Pelletan s'écrie :

« Est-ce qu'il y a dans la salle des partisans de M. Doumer? »

Personne ne répond. M. Pelletan reprend :

« Inspirez-vous d'une pensée d'union à la veille de la crise de demain. Je demande à tous les radicaux si dans ce département ils n'agiraient pas contre leurs intérêts en opposant liste à liste pour les élections sénatoriales. Si nous nous divisons, nous nous affaiblirons et nous donnerons l'illusion d'une infériorité qui, en réalité, n'existe pas; nous vous demandons de ne pas opposer de candidature au premier tour, dans l'élection sénatoriale, à celles des personnalités intéressées qui se présenteront à vous. Méfiez-vous de ceux qui se prétendront plus radicaux que nous et qui, peut-être, sont les artisans d'un complot infâme. »

Ces dernières paroles de M. Pelletan sont couvertes d'applaudissements et saluées de cris de : « Vive Pelletan! A bas Doumer! »

M. Lagasse déclare qu'en face du péril « doumériste », MM. Combes, Pelletan et autres l'ont engagé à désarmer à l'égard de M. Fallières à qui l'ancien député de Nérac reproche de lui avoir fait perdre son siège en 1902.

« Eh bien! dit M. Lagasse, je me suis laissé fléchir car, dans notre parti, on sait s'incliner et se sacrifier pour l'intérêt général.

» Je m'incline devant votre décision ajoute-t-il. Dites-moi qu'il faut voter pour M. Fallières et, nobles les froissements passés, je voterai à bulletin nuvert pour M. Fallières. Dites-moi de voter contre et je voterai contre, à bulletin ouvert également. »

La séance est suspendue. A la reprise, la fédération est appelée à voter pour désigner les trois candidats du parti radical-socialiste de Lot-et-Garonne aux élections sénatoriales du 7 janvier.

Le Congrès est dissous. On décide que les délégués de la fédération départementale vont se réunir dans la salle de la Bourse du travail pour arrêter la liste des trois candidats au Sénat.

Au cours de cette délibération, une scission complète s'est produite au sein de la fédération. Les délégués des arrondissements d'Agen, de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot, qui étaient en grande majorité partisans de la liste Fallières, Chaumié et Giresse, ont refusé de continuer à discuter avec les autres fédérés et se sont retirés. Seuls les membres de la fédération pour l'arrondissement de Nérac sont restés. Et ils sont eux-mêmes divisés, car M. Lagasse est impulsant à plier certains d'entre eux à l'observation des conseils de M. Pelletan.

Après deux heures de débats, aucune solution définitive n'était encore arrêtée.

Finalement, il a été décidé que la liste des candidats sénatoriaux se composerait des trois noms suivants : Fallières, sénateur sortant; Léo Meillet, ancien député de Mermande, directeur de l'asile de Cadillac, et Belhomme, conseiller général du canton de Fumel.

Ajoutons que le Congrès comme la fédération radicale-socialiste ne comprenaient qu'un très petit nombre de délégués sénatoriaux.

Enfin, la protection des deux grands désorganisateurs de notre armée et de notre marine commence à inquiéter gravement les meilleurs amis de M. Fallières.

ARRIVÉE DE M. AUGAGNEUR A MADAGASCAR

M. Augagneur, gouverneur général, est arrivé à Tamatave le 17 décembre après-midi.

Il a visité l'hôpital et les bâtiments militaires et municipaux, a reçu les fonctionnaires, les officiers et les assemblées locales, et a réuni le Conseil sanitaire.

M. Augagneur a quitté Tamatave le 21 décembre au matin pour Tananarive, en empruntant la voie ferrée d'Anivorano à Fenoyana.

Il a achevé son voyage en automobile et a atteint Tananarive le 23 décembre, à 10 heures du matin.

Les réceptions ont été renvoyées en 1er janvier.

M. JONNART DANS LE SUD-ORANAIS

M. Jonnart, gouverneur général, qui a quitté Alger dimanche matin, est arrivé hier soir à Perregaux, où il a pris le train à destination de l'extrême-sud oranais.

Le voyage du gouverneur général durera une huitaine de jours.

LES AFFAIRES MAROCAINES

LA CONFÉRENCE

On mande de Tanger, 25 décembre :

La réponse du sultan à la légation d'Espagne au sujet du transfert de la conférence à Madrid vient d'arriver de Fez. Il y est dit qu'après avoir proposé Tanger, il s'est décidé à accepter Algésiras comme moyen terme et qu'il ne peut accepter la réunion à Madrid.

On semble généralement croire que le choix d'Algésiras sera maintenu en raison de cette décision. Les uns disent que la réunion aura lieu le 7 janvier, d'autres vers la fin du mois.

A la vérité, personne ne sait rien encore de certain ni sur le lieu, ni sur la date de la conférence.

M. MONTERO-RIOS
Président du Conseil des ministres d'Espagne

Nous avons dit que M. Montero Rios en acceptait la présidence, mais à condition qu'elle se réunît en Espagne. La désignation du président est donc une incertitude de plus.

MORT DE M. PRÉFONTAINE

M. Préfontaine, ministre de la Marine et des pêcheries du Canada, est mort subitement hier soir à 9 heures, à l'Hôtel Continental, des suites d'une angine de poitrine. Il était âgé de 55 ans.

Ministre depuis 1902, député au Parlement fédéral depuis 1887, député au Parlement provincial depuis 1875, M. Préfontaine avait été maire de Montréal pendant quatre ans.

Sa mort est un deuil national pour le Canada. Le défunt était avec M. Wilfrid Laurier l'homme le plus populaire de ce pays.

Il était venu en Angleterre pour discuter avec les autorités impériales le projet de création d'une réserve navale au Canada, et sa mission avait obtenu un succès complet. Au moment où la mort l'a surpris, il se trouvait à Paris avec son collègue, M. Lemieux, ministre de la Justice au Canada, et tous les deux avaient reçu l'accueil le plus cordial de l'Union du commerce et de l'industrie qui, jondi dernier, leur avait offert un banquet. Ils s'étaient rendus tous les deux à Dunkerque et à Lille pour étudier, d'accord avec la Compagnie du Nord, le possibilité de la création d'une nouvelle ligne de paquebots franco-canadiens. MM. Préfontaine et Lemieux devaient se rendre dans le même but à Lyon et à Marseille, où ils avaient été invités par les Chambres de commerce de ces deux villes.

Ajoutons que, outre ce but avoué, M. Préfontaine a ce avait un autre, non moins important, ce visitant les principales villes maritimes de France. Il se proposait de persuader à nos pêcheurs qu'ils trouveraient grand avantage à fréquenter les côtes du Canada, où des pêcheries vont se développer et où la vente de la boette sera organisée dans les meilleures conditions. Une large compensation leur serait offerte ainsi à la perte de nos droits et privilèges à Terre-Neuve, disparus, nul ne l'ignore, depuis le dernier accord franco-anglais.

M. Préfontaine, qui avait, comme tant de Canadiens, des origines françaises, aimait profondément la France.

LES BOMBES DE GENÈVE

RECHERCHES A ANVERS

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 25 :

Comme toute ville cosmopolite, Anvers a ses nids d'anarchistes. C'est dans un de ces nids que Joris fit jadis les belles relations dont le compromettant compagnonnage a entraîné sa condamnation à mort à Constantinople.

Il paraît que plusieurs étudiants russes fréquentant l'Ecole de commerce d'Anvers font partie de ces groupes anarchistes et sont impliqués dans l'affaire des bombes de Genève.

M. Hayolt de Termicourt, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles, faisant fonctions de juge d'instruction, a interrogé plusieurs de ces jeunes gens.

On garde sur cet interrogatoire le plus grand secret.

LA SITUATION EN RUSSIE

La Diète de Finlande

La séance d'ouverture de la Diète extraordinaire a été présidée, en sa qualité de l'empereur, par le gouverneur général de Finlande, qui a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que la participation de tous les citoyens à l'élection des représentants du peuple rehaussait l'importance de la Diète. L'empereur, a-t-il dit, compte que tous les citoyens useront des nouveaux droits qui ont été conférés à la Finlande dans l'intérêt et en vue des progrès du pays.

Troubles graves

Si l'on en croit les télégrammes parvenus de Russie depuis samedi soir, les plus graves désordres se sont produits à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Riga et sur d'autres points de l'empire encore, ces jours derniers.

Dans la capitale, la grève a augmenté. On a arrêté plus de 700 ouvriers.

A Moscou, on a poursuivi la répression contre les grévistes avec énergie. Il a fallu enlever d'assaut plusieurs barricades.

Des bombes ont été lancées dans un bureau de police et ont fait plusieurs victimes.

La situation à Moscou, très critique, est compliquée encore par de nombreux incendies.

Le Conseil des députés ouvriers de Saint-Pétersbourg a décidé le continuation de la grève et des mesures énergiques contre les chemins de fer, les usines et fabriques refusant d'adhérer au mouvement.

Le port de Riga a été bloqué dès le 23 par les révolutionnaires. Les puissances songent à y protéger leurs nationaux.

Navires français dans la Baltique

On mande de Brest que le plus grande activité règne depuis deux jours, dans le port de Brest au sujet de l'armement du *Cassini* et de l'*Amiral-Aube*, ces deux navires de guerre ont reçu l'ordre de se tenir prêts à appareiller pour Copenhague d'abord et pour Riga ensuite, afin de protéger nos nationaux et au besoin de les rapatrier.

Pour compléter les effectifs de ces deux unités, on a dû rappeler télégraphiquement tous les permissionnaires de l'escadre du Nord et du dépôt des équipages de la flotte qui étaient en congé pour les fêtes de Noël.

Mardi, le capitaine de vaisseau Lefebvre, commandant l'*Amiral-Aube*, s'est longuement entretenu, à bord du *Masséna*, avec l'amiral Gigon, commandant en chef l'escadre du Nord.

On assure que le *Cassini* et l'*Amiral-Aube* partiront mercredi soir ou jeudi matin.

La bataille dans les rues

Les détails donnés lundi par les journaux anglais sont terrifiants. On aurait employé le canon pour réduire les révolutionnaires qui voulaient marcher sur Saint-Pétersbourg, y déposer le tsar et proclamer un gouvernement provisoire. Une vraie bataille se serait livrée au square Strastnoy, mais force serait restée aux troupes régulières.

On considère que l'anarchie a fait son dernier effort dans cette circonstance et que la contre-révolution l'a réduite au silence pour plusieurs années.

Dernières nouvelles

Kœnigsberg, 25 décembre. — On fait ici, ainsi qu'à Memel et à Pillau, tous les préparatifs nécessaires pour ramener les fugitifs des ports russes de la Baltique.

Suivant les dernières nouvelles reçues de Riga, il ne semble pas que les Allemands résident dans cette ville courent en ce moment un danger immédiat. Les rues de Riga présentent leur aspect habituel. Par contre, les désordres et les meurtres continuent dans les environs de la ville.

Une opinion très répandue à Riga est que l'apparition de vaisseaux de guerre d'une nation étrangère ferait plus du mal que de bien pour la sécurité des étrangers, attendu que, d'un côté, la présence de ces vaisseaux pourrait surexciter les insurgés contre l'élément étranger, et que, de l'autre côté, il est douteux que des vaisseaux puissent pénétrer dans l'embouchure de la Dune jusqu'à la ville de Riga et jusqu'aux points menacés dans les environs.

On mande de Saint-Pétersbourg, 25 décembre :

Jusqu'à ce matin, le nombre des tués à Moscou est de 5000. Celui des blessés est de 14000. Le combat continue.

Après 7 heures du soir, il est défendu aux habitants de quitter leur demeure; il est impossible, du reste, de circuler sous les volées de balles qui arrivent par surprise. Un grand nombre de gens innocents ont ainsi été tués accidentellement.

Le manque de provisions devient sensible et beaucoup de personnes sont guettées par la famine.

Les révolutionnaires ont averti les cochers d'avoir à ne pas sortir sous peine de mort.

Je suis persuadé que les bases économiques des finances russes vont avoir à soutenir une attaque formidable, et qu'une crise industrielle et commerciale se produira, sans exemple dans l'histoire des Etats modernes, crise caractérisée par la famine et par le crime, à moins que le gouvernement n'ait définitivement raison de l'anarchie.

C'est la conviction que les événements de ces jours derniers et ma conversation avec des anarchistes m'ont imposée.

Mais il n'y a pas à craindre que le gouvernement répudie ses engagements, réduise les coupons, suspende les payements et porte dommage aux intérêts de ses créanciers, et, au cours de ces dernières heures, les chances de voir l'ordre prévaloir sur l'anarchie ont considérablement augmenté.

Saint-Pétersbourg, 25 décembre, 10 h. 38 soir — A l'heure actuelle, on tire encore la canon dans plusieurs quartiers de Moscou où les barricades sont défendues désespérément, plus particulièrement près des stations de chemin de fer. La gare terminus à Moscou du chemin de fer de Koursk est pillée et beaucoup de wagons chargés de provisions ont été entièrement vidés par les rebelles.

Le tsar est en train de passer successivement en revue tous les régiments stationnés dans le district de Saint-Pétersbourg, un jour l'un, un jour l'autre. Ces régiments se rendent à Tsarskoïé-Sélo, où il les harangue. L'esprit des troupes est décidément loyal.

NOUVELLES D